

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE
DE A COLOMBIE-BRITANNIQUE**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RECOMMANDATION

Date : 22 octobre 2018

À : Conseil d'administration

De : Directeur général

Sujet : Amendement congé du printemps calendrier scolaire 2018-2019 / École des Grands-cèdres

MISE EN SITUATION :

Afin de coordonner le calendrier avec le conseil scolaire anglophone, l'APÉ de l'école des Grands-cèdres présente une demande de devancer le congé printemps du 11 au 22 mars 2019. Une lettre de l'APÉ se retrouve en annexe.

RECOMMANDATION :

Que le Conseil d'administration approuve l'amendement au niveau du congé du printemps de l'école des Grands-cèdres tel que demandé par l'APÉ.